

Retour au travail : Le défi d'un nouveau départ (Réf RH9)

Objectifs

Un arrêt, quelle qu'en soit la cause, impacte le collaborateur concerné mais aussi son environnement professionnel. La reprise de l'activité, s'avère être une étape clé qui nécessite d'être anticipée afin de lever d'éventuels freins et d'éviter une aggravation aux conséquences parfois lourdes pour l'entreprise.

Public

Toute personne occupant des fonctions managériales ou RH étant amenée des situations d'arrêt de travail.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis, toutefois une première expérience en management permettra une meilleure mise en perspective. Les aptitudes développées sont : la communication, le respect des procédures et une bonne communication pour la réintégration en entreprise.

Durée et méthodes

7h minimum de formation individuelle ou collective, en présentiel ou en distanciel.
Etude de cas pratiques, support PowerPoint et PDF, mise en situation, Qcm, jeux de rôles..

Modalité d'évaluation

Test d'évaluation en début et fin de formation. Attestation de réalisation et support de cours sont remis en fin de formation. Nos formations sont non certifiantes. vous avez la possibilité de poursuivre sur une autre formation de votre choix.

Conditions tarifaires

Prix de la prestation sur devis aux conditions tarifaires applicables, possibilité de formation sur mesure : téléphone: 09.71.08.08.80 ou par email : e-boss@e-boss.fr

Délais d'accès

Délais de traitement : 24 à 48h – démarrage après validation de l'accord de financement.

Accessibilité

Pour toute personne en situation de handicap, merci de contacter notre référente au préalable par téléphone au 09.71.08.08.80 ou par email : e-boss@e-boss.fr

Programme

La mission des Ressources Humaines

- Saisir les particularités de chaque arrêt de travail
- Adopter le bon dispositif d'accompagnement en fonction des spécificités
- Les différentes conséquences engendrées par un arrêt de travail prolongé

La prévenance

- Les bonnes pratiques à adopter lorsque l'on s'inquiète pour la santé d'un collaborateur
- Rassurer et déculpabiliser l'arrêt pour en promouvoir l'efficacité
- Favoriser un retour dans des conditions optimales
- La couverture sociale

Le maintien du lien salarié-employeur pendant l'arrêt

- Le lien administratif : une porte d'entrée
- Le lien humain « Ressources Humaines et salarié »
- La bonne posture et les bonnes pratiques

L'organisation dans l'entreprise pendant l'arrêt

- La répartition raisonnable des tâches à l'ensemble de l'équipe
- Le remplacement du salarié absent
- Le cadre légal

Le congé maternité

- L'organisation et la répartition des tâches dans l'équipe
- L'encadrement du congé maternité
- Le retour à l'emploi

L'identification des scénarios possibles à l'issue de l'arrêt

- Les différentes reprises : temps plein, temps partiel, temps thérapeutique
- Le reclassement en interne et l'adaptation du poste
- L'invalidité et l'inaptitude

La mise en place d'un plan d'action de « remobilisation professionnelle »

- L'aménagement du poste et les financements possibles
- L'accompagnement dans la reprise de confiance et le bilan de compétences
- La préparation de l'entourage professionnel et la réintégration
- La particularité du handicap psychique

L'appui sur le réseau médico-social au-delà de la visite de reprise obligatoire

- Le rôle du médecin du travail et de l'assistante sociale



**« Parce qu'une Idée devient une Belle opportunité
avec une Bonne équipe »**



BOSSU e-BOSS SAS est organisme de formation, référencé Datadock

Vous pouvez nous contacter :

09.71.08.08.80

e-boss@e-boss.fr

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite ». (Article L122-4 du Code de la propriété intellectuelle).

**BOSSU e-BOSS SAS - 2000 Route des Lucioles BP 1021 - 06410 Biot Sophia Antipolis
SIRET : 81334203700013 - Code NAF7820Z - N° TVA Intracommunautaire FR 10 813342037**

e-boss